

Zones de Redynamisation Urbaine (Z.R.U.)



Généralités

Les Z.R.U. sont des zones urbaines sensibles, qui font l'objet d'aides particulières, en raison de leur taux de chômage élevé, de leur large proportion de personnes non diplômées et de leur faible potentiel fiscal communal.

Territoires concernés

Pour l'Aude, seulement les deux villes principales sont concernées. Au total, elles possèdent 3 quartiers classés en Z.R.U. :

- pour Carcassonne : La Conte, le Viguiier/St Jacques
- pour Narbonne : Saint Jean/Saint Pierre

Mesures applicables aux entreprises en Z.R.U.

- exonération d'impôt sur les bénéfices,
- exonération de taxe professionnelle,
- exonération de cotisations sociales personnelles maladie pour les activités commerciales ou artisanales,
- exonération de charges sociales patronales.